

1859

Chatelain - abbé C. - F. A.

**L'ABBÉ
CHAZOTTES
L'ABBÉ
CATALA**

Domaine public

Éditions du Fox

L'ABBÉ CHAZOTTES

Né dans le département du Tarn, Louis-Guillaume Chazottes commença d'abord des études médicales dans l'intention de suivre la carrière de la chirurgie militaire ; mais fixé enfin sur le choix de sa vocation, il entra au grand séminaire de Montpellier et y fut ordonné prêtre. Bientôt après il partit pour Paris en qualité de précepteur des enfants d'une grande famille.

Une circonstance singulière décida de son avenir. Des fenêtres de sa chambre, il vit des enfants jouer sans bruit dans une cour et se parler par signes. Mû par un sentiment d'intérêt pour ces infortunés, il lia bientôt connaissance avec leurs maîtres et apprit leur langage ; nommé alors aumônier à l'Institution des sourds-muets d'Arras, il y resta peu de temps et rentra bientôt à Paris, où M. de Gérando, qui avait su apprécier son mérite, voulut l'attacher à l'Institution royale ; mais il refusa ses offres et vint à Toulouse fonder une école du même genre. Quoique sans fortune et sans protecteur, l'abbé Chazottes ne se laissa pas décourager par les difficultés de son entreprise. Il recueillit d'abord deux pauvres sourds-muets avec lesquels il partagea son unique chambre et ses modestes ressources.

Malgré des privations bien poignantes, son zèle ne se refroidit pas. Sa charité et l'aptitude merveilleuse de son esprit lui firent découvrir des procédés nouveaux pour parvenir jusqu'à l'intelligence de ces infortunés.

Dès la première année, les succès les plus brillants couronnèrent ses efforts. Aussi les autorités départementales et communales n'hésitèrent plus à lui prêter leur concours pour fonder cette Institution des sourds-muets de Toulouse qui, malgré la modestie de son fondateur, devait acquérir bientôt une grande renommée.

C'est qu'à un cœur dévoué et charitable, l'abbé Chazottes unissait un esprit observateur et pratique.

Dès le début il avait franchement répudié les théories savantes de l'abbé Sicard sur la grammaire, et posé en ces termes le principe de sa méthode : on apprend la langue maternelle par l'usage et par l'imitation ; pour apprendre plus vite une langue, il faut s'aider de celle qu'on possède déjà ; le sourd-muet en parle une, celle des signes naturels : il faut donc s'en servir pour lui apprendre la langue qui est en usage autour de lui.

Sur ces principes, M. Chazottes a composé un cours complet d'instruction à l'usage des sourds-muets, qui ne forme pas moins de 150 cahiers. Ce beau travail a reçu les éloges de tous les hommes spéciaux qui l'ont signalé comme un chef-d'œuvre de simplicité et de logique. Voici dans quels termes la troisième circulaire de l'école de Paris en parle : « Lors de sa tournée comme inspecteur général de l'université, M. Frédéric Cuvier, l'un des membres du Conseil d'administration de l'Institution des sourds-muets de Paris, a visité l'école des sourds-muets de Toulouse ; il a été extrêmement satisfait de la marche que suit M. Chazottes dans l'enseignement de la langue, et des résultats qu'il obtient. M. Chazottes n'enseigne pas à ses élèves la langue d'une manière grammaticale, mais simplement par l'usage ; l'analogie et la synonymie sont les deux principaux leviers de sa méthode. Dès les premiers exercices il apprend à ses élèves à former des phrases simples à l'imitation de celles qui leur ont été déjà enseignées ; puis, à l'aide des phrases synonymiques, il les fait passer sans effort, et, pour ainsi dire, sans aucun besoin d'explication, de l'expression propre à l'expression figurée, du sens concret au sens le plus abstrait, et de la construction la plus simple à la construction la plus compliquée ».

L'ABBÉ CATALA

Né dans notre département d'une famille où il avait trouvé de nombreux exemples de piété sincère, l'abbé Catala ne se destina pas d'abord à l'état ecclésiastique. Ses goûts et son éducation semblaient devoir le diriger vers une autre carrière, lorsque les circonstances l'appelèrent à Châlons-sur-Marne, auprès d'une de ses sœurs, religieuse dans l'ordre de Saint-Vincent de Paul. C'est dans cette ville, qu'après de sérieuses réflexions l'abbé Catala entra au grand séminaire, où il fit de brillantes études théologiques, et fût ordonné prêtre avant l'âge ordinaire, par Monseigneur de Prilly. Sa première pensée le porta à entrer dans les Missions étrangères ; mais ses supérieurs reconnurent que la faiblesse de sa santé ne lui permettait pas d'affronter les fatigues des apostolats lointains.

Il fut alors appelé en qualité de professeur d'histoire au collège dirigé par les Pères Lazaristes, à Montdidier (Somme). Là, il se fit bientôt remarquer par son ardeur au travail, par ses études sérieuses et par de brillantes qualités. Comme prêtre, il eut aussi l'occasion de montrer le dévouement et l'abnégation dont il était capable. Pendant son séjour à Montdidier, une épidémie cholérique vint décimer le département de la Somme ; l'abbé Catala s'empessa d'apporter les secours spirituels aux malheureux atteints de tous les côtés par le fléau.

Les labeurs de l'enseignement et les rigueurs du climat du nord avaient altéré la santé du jeune prêtre ; il vint alors rétablir ses forces aux rayons de notre soleil, sous l'influence de l'air natal, et se voua à l'exercice du saint ministère dans le diocèse de Toulouse qu'il ne devait plus quitter. Après avoir été attaché comme vicaire aux paroisses de Lévigac, de Castanet et de Saint-Félix, et après avoir laissé partout sur son passage de ces amitiés durables qui

survivent au temps et à la distance, il fut appelé à remplir les fonctions d'aumônier à l'Hospice Saint-Joseph de la Grave, à Toulouse. Là encore, il sut par son dévouement, ses vertus, sa science et la bonté de son cœur, se faire aimer et estimer de tous ceux qui l'approchaient. Monseigneur Mioland sut bientôt discerner les éminentes qualités qui distinguaient le jeune aumônier ; il le nomma chanoine honoraire et lui donna des marques multipliées de son amitié et de sa confiance. Il se disposait à l'appeler auprès de lui, lorsque l'abbé Chazottes vint à mourir. Le vénérable fondateur de l'Institut des sourds-muets de Toulouse, voulant assurer la perpétuité de son œuvre, l'avait léguée à Monseigneur Mioland en manifestant le vœu que cette œuvre fût dirigée par un prêtre. Accepter la mission de succéder à l'abbé Chazottes était une tâche assez difficile. Que de dévouement, de connaissances spéciales et d'expérience ne fallait-il pas ! Aussi, quand notre pieux archevêque ayant jeté les yeux sur l'abbé Catala, lui proposa d'entreprendre cette tâche, celui-ci recula effrayé. Encouragé cependant par les paroles bienveillantes de Monseigneur Mioland, et pénétré d'une respectueuse déférence envers son chef spirituel, l'abbé Catala se décida à accepter la direction de l'Institut des sourds-muets. Ce ne fut pas sans un véritable déchirement de cœur bien partagé qu'il quitta l'Hospice de la Grave où il s'était fait une famille des malheureux et des amis de tous ceux qui l'entouraient.

On sait avec quelle ardente charité, avec quelle pieuse persévérance et aussi quelle science remarquable l'abbé Chazottes était parvenu à fonder, à Toulouse, l'enseignement des sourds-muets et l'asile où ces malheureux étaient reçus. Toute œuvre à ses débuts peut avoir ses imperfections. Il n'est pas aussi de fondateur ou d'initiateur qui ne soit épuisé par la lutte, par le travail, par les obstacles et qui puisse compléter son œuvre. Si une reconnaissance

Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française, Yves Delaporte, 2007.

Écrire les signes, Marc Renard, 2004.

Gestes des moines, regard des sourds, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

Gros signes, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux, Sandrine Allier, 2010.

Là-bas, y'a des sourds, Pat Mallet, 2003.

La lecture labiale, pédagogie et méthode, Jeanne Garric, 2011.

La tête au carreau, Antoine Tarabbo, 2006.

Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd, Martine et Marc Renard, 2002.

Léo, l'enfant sourd, tome 1, Yves Lapalu, 1998.

Léo, l'enfant sourd, tome 2, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

Léo retrouvé, Yves Lapalu, 2009.

Le retour de Velours, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

Les durs d'oreille dans l'histoire, Pat Mallet, 2009.

Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité, M. Renard, 3^e éd. 2008.

Les Sourdoués, Sandrine Allier, 2000.

Meurtre à l'INJS, Romain de Cosamuet, 2013.

Sans paroles, Pat Mallet, 2012.

Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, tome 1, Marc Renard et Yves Lapalu.

Sourd, cent blagues ! Tome 2, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

Sourd, cent blagues ! Tome 3, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

Tant qu'il y aura des sourds, Pat Mallet, 2005.

Édition numérique :

Fragments d'identité, Joël Chalude, 2014.

Gédéon, non-sens et p'tits canards, Yves Lapalu, 2012.

L'esprit des sourds, Yves Bernard, édition numérique, 2014.

Le Surdilège, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2014.

Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustreurs (1855-1865), Marc Renard, 2013.

Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après validation de votre adresse courriel pour l'envoi des fichiers).

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox